



definity.

DÉCLARATION DE  
RESPONSABILITÉ  
PUBLIQUE 2025

Cette déclaration de responsabilité publique concerne la Compagnie d'assurance Definity et ses sociétés affiliées : Compagnie d'assurance Sonnet, Compagnie d'assurance Petline, Finshore Capital inc. et MHK Insurance inc. Dans le présent document, à moins que le contexte ne s'y oppose, les références à « nous » ou « Definity » concernent la Compagnie d'assurance Definity, la Compagnie d'assurance Sonnet et la Compagnie d'assurance Petline. Cette déclaration de responsabilité publique porte sur notre plus récent exercice financier (du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025) et répond aux exigences des réglementations relatives aux déclarations de responsabilité publique, au paragraphe 489.1(1) de la *Loi sur les sociétés d'assurance* (Canada) et du *Règlement sur la déclaration annuelle (sociétés d'assurances et sociétés de fiducie et de prêt)*. Tous les montants en dollars sont en monnaie canadienne. Ces chiffres ont été arrondis aux fins de présentation. Pour de plus amples renseignements sur ces compagnies, veuillez visiter le site Web [definity.com](http://definity.com). Pour toute question ou tout commentaire concernant ce document, veuillez communiquer avec notre groupe axé sur la durabilité à l'adresse [sustainability@definity.com](mailto:sustainability@definity.com).



# INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE ET ACTION SOCIALE

Definity s'engage à bâtir un monde meilleur en aidant sa clientèle et ses communautés à s'adapter et à s'épanouir.

Nous investissons dans les organismes qui soutiennent nos objectifs en matière de durabilité et nos objectifs d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité (IDEA), en veillant ainsi à ce que nos investissements communautaires cadrent avec nos valeurs et notre raison d'être.

En 2025, nous avons accordé la priorité aux dons d'entreprise afin d'aider les communautés à faire face aux changements climatiques grâce à l'adaptation et à la résilience, et pour contribuer à des résultats plus équitables dans la société. En 2025, Definity a versé 5 303 800,55 \$ en dons de bienfaisance, dont 250 000 \$ à la Fondation Definity Assurance, et nos employés ont fait 5 000 heures de bénévolat.



## Faits saillants de 2025

5 303 800,55 \$  
en dons de bienfaisance

5 000  
heures de bénévolat

<sup>1</sup> Les totaux comprennent les investissements communautaires et les dons de toutes les marques de Definity, y compris la Société financière Definity. Dons versés directement à des organismes de bienfaisance enregistrés, y compris les dons à la Fondation Definity Assurance (organisme de bienfaisance enregistré), ainsi que les dons aux universités, le jumelage des dons des employés et les autres dons consignés dans les comptes du grand livre général pour les dons de bienfaisance d'entreprise.

## INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE ET ACTION SOCIALE

# DONS DE BIENFAISANCE

La stratégie d'investissement communautaire et d'action sociale de Definity repose sur la collaboration, la confiance et les résultats mesurables. Nous concentrons notre soutien là où l'impact social et les priorités d'affaires convergent, particulièrement en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, une participation plus équitable à l'économie et la réconciliation avec les peuples autochtones.

Nous nous efforçons de pratiquer une philanthropie fondée sur la confiance, en offrant à nos partenaires un financement flexible et un soutien à long terme afin de leur permettre de se concentrer sur ce qu'ils font de mieux. Plutôt que de prescrire des solutions, nous faisons confiance aux organismes communautaires pour déterminer la meilleure approche, nous nous fondons sur des objectifs communs ou complémentaires, et travaillons à leurs côtés pour amplifier leur effet. De nombreux partenariats mettent l'accent sur le renforcement des capacités, aidant ainsi les organismes à consolider leur gouvernance, à faire évoluer leurs programmes et à obtenir des résultats durables au fil du temps.

Nos employés jouent un rôle important dans ce travail. Par le bénévolat, les contributions axées sur les compétences et les dons dirigés par nos équipes, nos employés donnent vie à la raison d'être de Definity dans leur communauté. Notre collaboration avec les cabinets de courtage est intégrée à cette approche : en faisant correspondre nos investissements

communautaires à notre raison d'être commune, nous étendons notre portée, nous approfondissons notre incidence locale et nous renforçons la solidité de notre réseau de courtage.

En 2025, les investissements soutenant une participation plus équitable à l'économie canadienne ont totalisé 2,5 millions de dollars, et le financement pour l'adaptation aux changements climatiques et la résilience a atteint près de 2,4 millions de dollars. Plus de 1 million de dollars de ces investissements a appuyé des initiatives de vérité et réconciliation, renforçant ainsi la nature interdépendante des résultats sociaux, environnementaux et économiques.

Pour appuyer sa raison d'être, Definity a renouvelé plusieurs partenariats de longue date qui font progresser la résilience climatique et qui entraînent des résultats équitables partout au Canada, tant en milieu rural qu'urbain. Un exemple clé est le renouvellement de notre engagement de trois ans envers ALUS, un organisme de bienfaisance national qui collabore avec des exploitations agricoles et fermières pour mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature sur des terres agricoles en exploitation. Grâce à ce partenariat, ALUS atteint des résultats en matière d'atténuation des risques d'inondation, d'amélioration de la biodiversité, de la qualité de l'eau et de l'intendance des terres, auprès d'un réseau de 41 communautés, couvrant plus de 57 000 acres et engageant plus de 2 100 exploitations agricoles et fermières.

### Renforcer la résilience et l'adaptation climatique

[Green Communities Canada](#) (en anglais seulement) est un organisme de bienfaisance national enregistré qui soutient les mesures locales en faveur du climat par l'entremise de leadership, de relations, de formations et de financement. Le financement de Definity a aidé à établir le fonds Living Cities Canada, ce qui a permis d'élaborer et de mettre à l'échelle des projets d'infrastructure verte communautaire partout au pays. De nombreux employés ont également participé à des activités de bénévolat, renforçant ainsi notre engagement concret en faveur de la durabilité.

### Favoriser une participation plus équitable sur le plan économique

L'École des dirigeants et des dirigeantes des Premières Nations, propulsée par HEC Montréal, offre une formation ancrée dans la culture qui vise à donner aux leaders autochtones les compétences nécessaires pour naviguer dans des environnements économiques et de gouvernance complexes. Les programmes sont conçus et offerts en harmonie avec les traditions, les valeurs et le vécu des Premières Nations, assurant ainsi un apprentissage à la fois enraciné dans la culture et pertinent sur le plan pratique.



## FONDATION DEFINITY ASSURANCE

Nous nous associons également à la [Fondation Definity Assurance](#)<sup>2</sup> en lui offrant un soutien financier annuel minimal de 250 000 \$. En tant qu'organisme de bienfaisance canadien enregistré, la Fondation fonctionne de façon indépendante et dirige ses efforts et programmes philanthropiques de façon autonome. Nous collaborons également en déterminant et en finançant conjointement des causes et des organismes qui cadrent avec nos priorités stratégiques communes, apportant ainsi un soutien monétaire et en partageant des occasions et des réseaux.

<sup>2</sup> La Fondation Definity Assurance n'est pas une filiale de la Compagnie d'assurance Definity, comme définie en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurance (Canada).

## INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE ET ACTION SOCIALE

# BÉNÉVOLAT ET MOBILISATION

Chez Definity, la mobilisation des employés commence au sommet, l'équipe de direction donnant le ton à notre culture d'investissement communautaire et de bénévolat. La haute direction soutient activement les initiatives de bénévolat, les intégrant souvent dans des activités de renforcement d'équipe afin d'encourager la participation et de tisser des liens. Les catégories d'affaires qui bénéficient d'un bon soutien de la part de leur équipe de gestion pour le bénévolat obtiennent systématiquement des niveaux plus élevés de mobilisation des employés, ce qui démontre l'influence de la promotion du bénévolat par la direction.

En 2025, Definity a lancé le programme Cœur à l'action, qui intègre des ambassadeurs de l'investissement communautaire au sein des principales unités opérationnelles. Cette initiative renforce la collaboration entre les équipes, accroît la visibilité des occasions de bénévolat et renforce le sentiment d'appartenance et d'objectif commun.

- **Bénévolat axé sur les compétences** : Les employés ont continué d'apporter leur contribution par l'entremise du bénévolat axé sur les compétences auprès d'organismes, notamment pour le Forum des politiques publiques d'Action Canada, la Fondation du Roi au Canada, Green Communities Canada, la fondation Green Learning et le Moulin Microcrédits.
- **Programme de jumelage de dons** : Les dons dirigés par les employés sur la plateforme J'y tiens ont continué d'apporter un soutien significatif à des causes locales partout au Canada. Les dons effectués par les employés ont été jumelés, jusqu'à concurrence de 500 \$ par année, à des organismes de bienfaisance enregistrés, ce qui a permis d'amplifier leur contribution. Les employés ont versé 146 000 \$ à des organismes de bienfaisance, auxquels s'ajoutent 64 000 \$ en dons jumelés par la compagnie.
- **Dons dirigés par les employés** : De plus, les cinq groupes d'employés et d'employées de Definity (groupe axé sur la lutte contre le racisme et sur l'équité culturelle; groupe axé sur la communauté LGBTQ+; groupe d'influence au féminin; groupe axé sur les mesures environnementales et climatiques; groupe axé sur la sensibilisation aux handicaps et à l'accessibilité) ont chacun reçu 20 000 \$ à verser à un organisme de bienfaisance dont les priorités correspondent aux leurs, en plus de renforcer davantage l'incidence communautaire et la capacité des employés à soutenir des causes qui leur tiennent à cœur.
- **Plus grande visibilité** : Les programmes internes de récits et de reconnaissance ont incité davantage d'employés à participer à des activités de bénévolat.



600

employés ont consigné des activités de bénévolat dans notre portail de dons et de bénévolat, J'y tiens

5 000

heures de bénévolat effectuées

900

jours de bénévolat payés utilisés

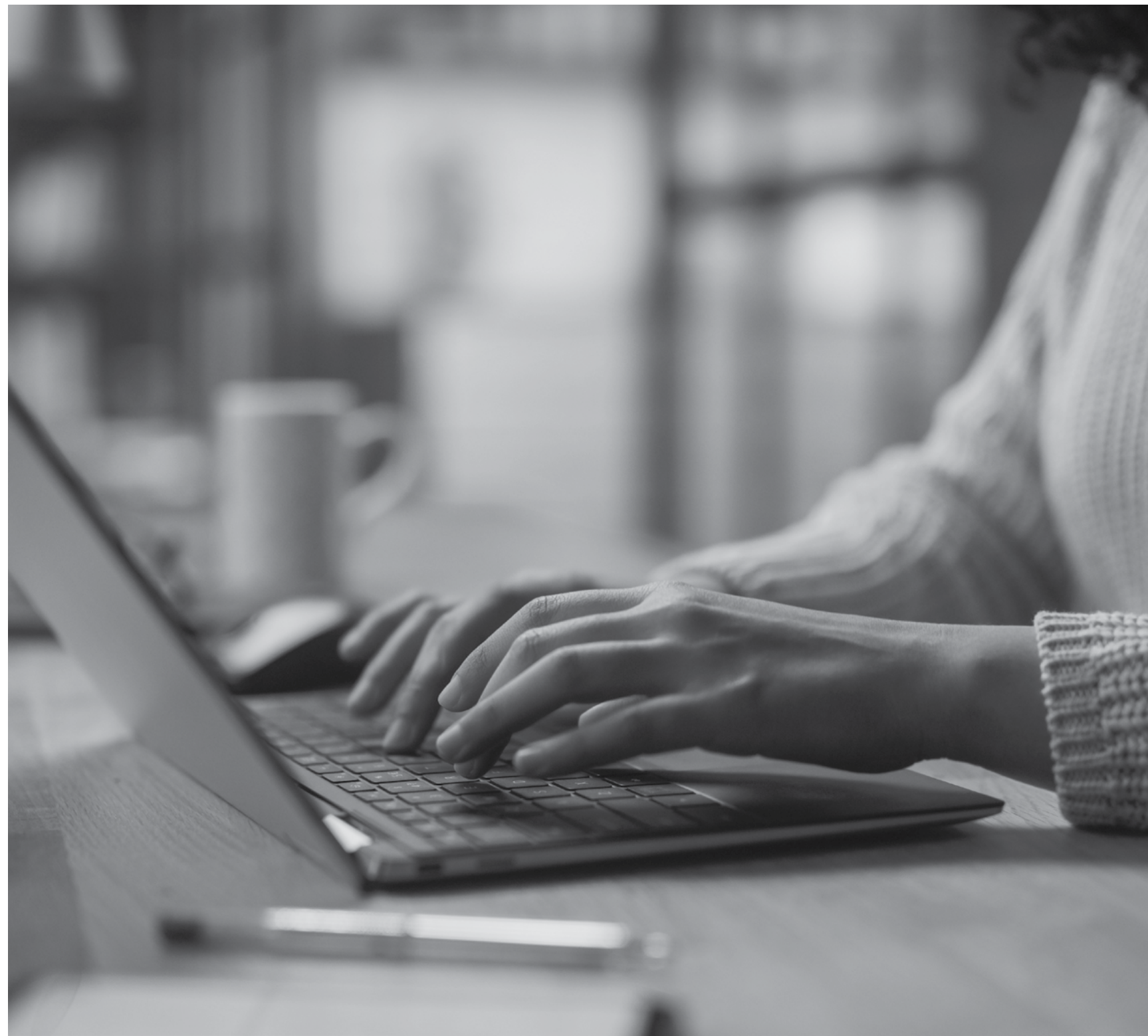
# ACCÈS À DES SERVICES FINANCIERS

Definity aspire à offrir une expérience égale et de qualité supérieure à l'ensemble de sa clientèle. Nous prenons des mesures pour éliminer les obstacles physiques et numériques, et nous avons mis en place de nombreuses ressources pour atteindre cet objectif. En voici quelques-unes :

- Poursuite du travail du groupe axé sur la sensibilisation aux handicaps et à l'accessibilité, qui fait la promotion de la sensibilisation aux handicaps et qui agit à titre consultatif sur les politiques et pratiques favorisant l'inclusion des personnes vivant avec un handicap.
- Établissement d'une stratégie d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité (IDEA) dont un pilier est dédié à garantir des environnements et des expériences de travail accessibles.
- Conformité aux exigences en matière d'accessibilité dans la construction de lieux de travail ou de changements importants à ces derniers.
- Rédaction de politiques et de processus inclusifs, notamment notre plan en matière d'accessibilité et notre Politique en matière d'accessibilité, mis à jour par notre groupe de travail sur l'accessibilité.
- Utilisation d'outils numériques de suivi de l'accessibilité et facilitation de l'accès au contenu de notre site Web à tous, y compris les personnes ayant un handicap, des déficiences et des limitations.
- Formation sur l'accessibilité aux nouvelles embauches et formation spécialisée aux personnes traitant directement avec la clientèle.

Au cours de l'année, Definity a également continué d'offrir des produits d'assurance appuyant les besoins des personnes âgées et des personnes vivant avec des handicaps, Voici quelques exemples :

- Offre de rabais sur l'assurance auto dans certaines régions du Canada aux personnes retraitées admissibles.
- Permission d'effectuer des modifications pour l'accessibilité aux véhicules que nous assurons, notamment l'ajout d'une plateforme élévatrice, de commandes manuelles ou d'un système de bancs personnalisé.



# MAIN-D'ŒUVRE PAR RÉGION

En date du 31 décembre 2025

3 620  
employés

47  
employés à temps partiel

3 573  
employés à temps plein



# CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE DU CANADA

L'assurance est un puissant catalyseur pour d'innombrables activités dans notre société, elle constitue un fondement crucial pour notre économie. Elle procure à la population la sécurité et la tranquillité d'esprit lui permettant de prendre des risques nécessaires pour réaliser ses ambitions, qu'il s'agisse d'acheter une maison, de conduire une voiture ou de démarrer une entreprise. Lorsque l'inattendu se produit, l'assurance agit comme un « premier intervenant financier » pour aider la clientèle à se remettre sur pied.



## CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE DU CANADA

### Impôts payés

Impôts payés sur le revenu, sur les primes et sur les services d'incendie par notre groupe financier aux gouvernements fédéral et provinciaux en 2025.

| Province ou territoire                  | Impôts sur le revenu  | Impôts sur les primes | Total                 |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Alberta                                 | 6 618 876 \$          | 24 976 815 \$         | 31 595 691 \$         |
| Colombie-Britannique                    | 9 645 794 \$          | 25 713 082 \$         | 35 358 876 \$         |
| Manitoba                                | 219 049 \$            | 571 332 \$            | 790 381 \$            |
| Nouveau-Brunswick                       | 2 974 194 \$          | 5 071 662 \$          | 8 045 856 \$          |
| Terre-Neuve-et-Labrador                 | 72 775 \$             | 244 040 \$            | 316 815 \$            |
| Nouvelle-Écosse                         | 3 050 155 \$          | 7 116 791 \$          | 10 166 946 \$         |
| Territoires du Nord-Ouest               | 23 095 \$             | 71 208 \$             | 94 303 \$             |
| Nunavut                                 | 14 700 \$             | 47 261 \$             | 61 961 \$             |
| Ontario                                 | 44 838 501 \$         | 86 753 543 \$         | 131 592 044 \$        |
| Île-du-Prince-Édouard                   | 466 409 \$            | 847 890 \$            | 1 314 299 \$          |
| Québec                                  | 4 839 860 \$          | 11 003 179 \$         | 15 843 039 \$         |
| Saskatchewan                            | 356 798 \$            | 1 296 684 \$          | 1 653 482 \$          |
| Yukon                                   | 18 807 \$             | 53 010 \$             | 71 817 \$             |
| <b>Total par province ou territoire</b> | <b>73 139 013 \$</b>  | <b>163 766 497 \$</b> | <b>236 905 510 \$</b> |
| <b>Fédéral</b>                          | <b>97 036 232 \$</b>  | <b>–</b>              | <b>97 036 232 \$</b>  |
| <b>Total</b>                            | <b>170 175 245 \$</b> | <b>163 766 497 \$</b> | <b>333 941 742 \$</b> |

Les sommes ont été arrondies aux fins de présentation.

### Financement par emprunt

Nous offrons du financement par emprunt aux entreprises canadiennes afin d'appuyer leurs activités, leur croissance et leur réussite. En date du 31 décembre 2025, les montants autorisés mis à la disposition de cabinets au Canada totalisent près de 62 000 000 \$. Tous les montants autorisés dans le tableau ci-dessous sont exprimés en milliers de dollars.

| Provinces               |                           | De                  |                       |                            |                            |                            |                                |                      | Total            |
|-------------------------|---------------------------|---------------------|-----------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------------------|----------------------|------------------|
|                         |                           | De 0 \$ à 24 999 \$ | 25 000 \$ à 99 999 \$ | De 100 000 \$ à 249 999 \$ | De 250 000 \$ à 499 999 \$ | De 500 000 \$ à 999 999 \$ | De 1 000 000 \$ à 4 999 999 \$ | 5 000 000 \$ et plus |                  |
| Alberta                 | Montant autorisé          | 2 954 \$            | 3 573 \$              | 3 061 \$                   | 2 561 \$                   | 519 \$                     | 0 \$                           | 11 406 \$            | 12 668 \$        |
|                         | Nombre de cabinets        | 1 054               | 67                    | 18                         | 7                          | 1                          | 0                              | 0                    | 1 147            |
| Colombie-Britannique    | Montant autorisé          | 741 \$              | 0 \$                  | 0 \$                       | 0 \$                       | 0 \$                       | 0 \$                           | 8 616 \$             | 9 357 \$         |
|                         | Nombre de cabinets        | 819                 | 0                     | 0                          | 0                          | 0                          | 0                              | 1                    | 820              |
| Manitoba                | Montant autorisé          | 83 \$               | 0 \$                  | 0 \$                       | 0 \$                       | 0 \$                       | 0 \$                           | 0 \$                 | 83 \$            |
|                         | Nombre de cabinets        | 68                  | 0                     | 0                          | 0                          | 0                          | 0                              | 0                    | 68               |
| Nouveau-Brunswick       | Montant autorisé          | 28 \$               | 0 \$                  | 0 \$                       | 0 \$                       | 0 \$                       | 0 \$                           | 0 \$                 | 28 \$            |
|                         | Nombre de cabinets        | 18                  | 0                     | 0                          | 0                          | 0                          | 0                              | 0                    | 18               |
| Terre-Neuve-et-Labrador | Montant autorisé          | 29 \$               | 0 \$                  | 0 \$                       | 0 \$                       | 0 \$                       | 0 \$                           | 0 \$                 | 29 \$            |
|                         | Nombre de cabinets        | 19                  | 0                     | 0                          | 0                          | 0                          | 0                              | 0                    | 19               |
| Nouvelle-Écosse         | Montant autorisé          | 81 \$               | 0 \$                  | 0 \$                       | 0 \$                       | 0 \$                       | 0 \$                           | 0 \$                 | 81 \$            |
|                         | Nombre de cabinets        | 73                  | 0                     | 0                          | 0                          | 0                          | 0                              | 0                    | 73               |
| Ontario                 | Montant autorisé          | 3 671 \$            | 907 \$                | 183 \$                     | 0 \$                       | 0 \$                       | 0 \$                           | 34 960 \$            | 39 721 \$        |
|                         | Nombre de cabinets        | 2 577               | 18                    | 1                          | 0                          | 0                          | 0                              | 3                    | 2 599            |
| Île-du-Prince-Édouard   | Montant autorisé          | 17 \$               | 0 \$                  | 0 \$                       | 0 \$                       | 0 \$                       | 0 \$                           | 0 \$                 | 17 \$            |
|                         | Nombre de cabinets        | 15                  | 0                     | 0                          | 0                          | 0                          | 0                              | 0                    | 15               |
| Saskatchewan            | Montant autorisé          | 48 \$               | 0 \$                  | 0 \$                       | 0 \$                       | 0 \$                       | 0 \$                           | 0 \$                 | 48 \$            |
|                         | Nombre de cabinets        | 45                  | 0                     | 0                          | 0                          | 0                          | 0                              | 0                    | 45               |
| <b>Total</b>            | <b>Montant autorisé</b>   | <b>7 652 \$</b>     | <b>4 480 \$</b>       | <b>3 244 \$</b>            | <b>2 561 \$</b>            | <b>519 \$</b>              | <b>0 \$</b>                    | <b>43 576 \$</b>     | <b>62 032 \$</b> |
|                         | <b>Nombre de cabinets</b> | <b>4 688</b>        | <b>85</b>             | <b>19</b>                  | <b>7</b>                   | <b>1</b>                   | <b>0</b>                       | <b>4</b>             | <b>4 804</b>     |

Les sommes ont été arrondies aux fins de présentation.

definity.